

MARIE, MÈRE DE JESUS

C'est dans la crainte et le respect des affaires du royaume des cieux, que je voudrais vous entretenir d'un sujet très important : Celui de l'**élection** de Marie. L'œuvre qu'elle a accomplie en donnant naissance à notre Sauveur, fut unique et miraculeuse. Elle n'a pas porté en son sein un simple homme. Elle a enfanté le Prince de la vie, celui qui est à l'origine de toutes choses.

Depuis des siècles, le monde chrétien a beaucoup parlé à propos de Marie. Les hommes ont même pensé que l'on pouvait s'adresser à elle et invoquer son nom bien qu'elle soit morte. Qui est Marie ? D'un point de vue biblique, devons-nous la rattacher à la divinité de Dieu ? Ou doit-on la considérer juste comme une simple mortelle à qui le Seigneur a accordé une grâce particulière ? Si tel est le cas, pouvons-nous alors accepter les pensées communément données, concernant :

- Son **statut** (*Divine Marie, Mère de Dieu*)
- Sa venue au monde, **sans péché** (*Immaculée conception*)
- Sa **virginité éternelle** (*Aieiparthenos "toujours vierge"*)
- Son **ascension** au ciel (*Assomption de Marie*)
- Son pouvoir **médiateur** auprès de Christ et de Dieu ?

Pour aborder ces questions, je vous propose de faire le point, au regard de la Bible. Une forme de croyance religieuse a pu vous être présentée par la théologie humaine, mais aujourd'hui, je vous invite à examiner en toute franchise les Saintes Ecritures. Par Elles, vous pouvez être certains que vous recevrez les vraies réponses.

1 - Marie, "Mère de Dieu".

Durant le 2^{ème} siècle, certains chrétiens, en parlant de Marie, l'appelaient déjà "*mère de Dieu*". Leurs intentions n'étaient pas de donner un caractère divin à Marie, mais plutôt de souligner que selon eux, Marie avait donné naissance à Dieu sur terre. Ces chrétiens disaient : Puisque Jésus est Dieu, pourquoi ne pas parler de Marie en tant que "mère de Dieu". Ils ne voyaient pas cela comme une chose mauvaise. Cependant, leur réflexion n'était pas bonne, puisque Marie fut mère de Jésus dans son statut de fils de l'homme, et non de personne de Dieu. Marie n'a pas enfanté Dieu, mais l'incarnation de Dieu. La nature de son enfantement fut physique et non spirituelle. L'erreur de pensée de ces premiers chrétiens conduisit bien vite quelques communautés dans la confusion. Ces communautés commencèrent à vénérer Marie en pensant qu'il fallait lui accorder une place prépondérante dans le royaume des cieux. Le culte marial devint si répandu que pour plaire aux hommes et ne pas contredire ceux qui avaient épousé la pensée du culte à Marie, un dogme fut proclamé en 431 par le concile d'Ephèse. Ce concile eut pour objet de faire taire les vrais chrétiens qui dénonçaient l'hérésie. Présidé par Théodore II Empereur d'Orient et Valentinien III Empereur romain, ce consistoire décida que Marie devait être appelée "*Maria Théotokos*" (mère de Dieu). Toute revendication du nom de "*Maria Christotokos*" (mère du Christ) fut rejetée.

Bien que les hommes se soient prononcés, ils ne pourront jamais annuler l'autorité de la Bible, dans laquelle nous ne trouvons nulle part le nom de "

Marie, mère de Dieu". La vraie question ne se résoudra cependant pas par une bataille de mots, mais plutôt par une compréhension des choses. Marie n'a pas engendré Jésus, mais l'a simplement accueilli en son sein. Elle ne fut mère, que sur le plan humain et ne fut en rien "*co-rédemptrice*" dans l'œuvre du salut, car Jésus n'a été engendré par personne. Il est incrémenté et éternel. En parlant de Melchisédech, qui fut une image prophétique du Sauveur, l'épître aux Hébreux nous dit : « *Qui est sans père, sans mère, sans généalogie, qui n'a ni commencement de jours ni fin de vie, mais qui est rendu semblable au Fils de Dieu, ce Melchisédech demeure sacrificeur à perpétuité* » (Hé.7:3). Jésus, en tant que fils de Dieu, n'a pas de généalogie. Il n'a ni père ni mère, et si en Matthieu chapitre 1 nous trouvons une généalogie, ce n'est que pour indiquer la venue du Messie dans la lignée du roi David, dont il avait été dit que son règne serait éternel (2 Sa.7:16). Cette généalogie de Joseph nous présente Jésus, fils de l'homme venu en chair dans la lignée juive. Luc 3 nous parle également d'une généalogie, très certainement celle de Marie. Dans cette généalogie, il est précisé cette petite phrase pleine d'importance : « *Jésus... étant, comme on le croyait, fils de Joseph* » (Lc.3:23). Cette remarque confirme la divinité de Christ. On pourrait croire que Jésus soit un simple homme, puisque son père et sa mère biologiques sont identifiés. Mais en fait, Il est Dieu ! Par amour pour l'humanité, Jésus s'est dépouillé de ses priviléges divins pour revêtir une forme humaine. Marie fut donc mère au service de Dieu, et non "mère de Dieu". Elle n'a pas engendré l'existence de Christ, mais a été utilisée pour sa venue sur terre. Matthieu et Luc démontrent que Joseph et Marie sont de la lignée de David, et que par conséquent, Christ est de race Davidique selon la chair, appelé Roi des juifs, puis Roi des rois.

Ceci étant dit, nous ne pouvons contredire en rien le fait que le privilège de Marie fut des plus grands. Il fut aussi des plus lourds et douloureux à porter. Conscient de cette réalité, Siméon (à qui le Saint-Esprit avait dit qu'il verrait le Messie avant de mourir), annoncera à Marie par une révélation prophétique : L'enfant sera « *un signe qui provoquera la contradiction... et à toi-même une épée te transpercera l'âme* » (Lc.2:34-35). Marie ne verra pas durant sa vie terrestre, son fils s'asseoir sur le trône de David. Un autre spectacle s'imposera à elle ! Elle verra son enfant devenu un homme, être rejeté par les chefs religieux et mourir "*pendu au bois*". L'ange lui avait pourtant prophétisé : « *Tu enfanteras un fils... et le Seigneur Dieu Lui donnera le trône de David, son père. Il régnera sur la maison de Jacob éternellement, et son règne n'aura point de fin* » (Lc.1:31-33). Marie devra désormais accepter le fait, que l'accomplissement d'une telle révélation ne pouvait se réaliser qu'à la fin des siècles. Quoi de plus insupportable pour une mère, que de voir son propre fils innocent, mourir comme un malfaiteur dans des souffrances horribles ! Jésus était sans péché ! (1 Pi.1:19 / 1 Jn.3:5). Il était la manifestation de l'amour et de la paix : « *cependant, ce sont nos souffrances qu'Il a portées, c'est de nos douleurs qu'Il s'est chargées* », « *Il s'est livré Lui-même à la mort... Il a été mis au nombre des malfaiteurs* » (Es.53:4;12).

En plus du trouble et de l'incompréhension du calvaire, Marie devra accepter le fait que Jésus ne soit pas son fils, mais soit le fils de Dieu. Jésus n'était pas son enfant, c'est elle qui l'était de Lui. Elle ne l'avait pas conçu, c'est Lui qui avait créé son esprit dès la fondation du monde. La chair et le sang n'étaient intervenus en rien dans la conception de Christ. La formation du corps de Jésus dans le sein maternel avait été l'œuvre unique du Saint-Esprit.

A la croix, Jésus a versé son sang, aussi bien pour vous et moi, que pour Marie. Elle aussi avait besoin du sacrifice de rédemption. Que la grâce de la

révélation du mystère de Dieu nous permette de saisir cela ! Jean connaissait bien Marie puisqu'il vécut avec elle après la mort de Jésus (*Jn.19:27*). Il savait que sa condition était celle d'une simple mortelle. Il écrira lui-même dans ses lettres que nul ne peut venir au Père en dehors de la personne de Jésus (*Jn.14:6*). Il dit aussi que nous avons tous été créés par Christ (*Jn.1:1-18*). Si Marie avait été sans péché, Jean en aurait forcément parlé dans ses lettres. Jean ne fera jamais allusion à la possibilité que Marie soit associée à la divinité ou qu'elle soit sans péché. Ne rejetons pas cette vérité, mais acceptons la Bible telle qu'elle est.

Depuis que je sers le Seigneur, j'ai appris que plus l'appel est grand, plus le risque d'**idolâtrie** l'est également. Le diable a toujours profité de la gloire pour construire la rébellion. C'est très certainement à cause de son lourd privilège, que Marie a été élevée comme une divinité par certains milieux chrétiens. Ce qui est malheureux, c'est que des hommes ont construit un dogme à propos de Marie qui ne s'inscrit nulle part dans la révélation biblique. La Bible n'a jamais affirmé ni laissé sous-entendre, que Marie était de nature supérieure à la nature humaine. Nous devons accorder aux Saintes écritures la souveraineté des faits et de la doctrine, sinon nous n'aurons aucune base stable pour définir où se situe l'erreur.

L'ancien et le nouveau Testament constituent le lien scripturaire fondateur du christianisme. Ils nous révèlent sans aucune contestation possible, une "*religion patriarcale*" basée sur un Dieu unique et masculin. Dieu ne s'est pas présenté sous la forme d'une femme, mais bien d'un homme : « *Dieu le Père* » (*I Co.8:6*). Ce fut très certainement pour cette raison que la femme n'a pas été tirée de la poussière de la terre, comme ce fut le cas pour l'homme, mais a été engendrée à partir de l'homme déjà créé (*Ge.2:22*). Dieu a voulu certifier dès la Genèse, que le berceau de la création de l'humanité est à l'origine **masculin**. Dans l'œuvre du salut, nous voyons également une volonté paternaliste s'affirmer. Dieu aurait pu envoyer une femme nous sauver, mais ce ne fut pas le cas. Car Dieu n'a ni mère, ni femme, ni fille, mais **un Fils**. En conséquence, Dieu ne pouvait pas s'incarner sous la forme d'une femme.

Précisons que ce qui vient d'être dit ne nous donne pas le droit de prôner une autorité "matschiste" et dictatoriale ni dans la société ni dans l'Eglise. Ce n'est pas parce que Dieu se présente à nous sous une identité masculine que nous devons pour autant considérer la femme comme étant inférieure à l'homme. L'enveloppe charnelle ne nous a été donnée que dans le contexte du monde visible. Notre aspect humain répond à certaines lois physiques qui ne peuvent déterminer la valeur de l'âme. Dans le ciel, nous serons comme les anges. Il n'y aura plus ni homme ni femme (*Mt.22:30*). La seule identité qui paraîtra sera celle que Christ révèlera en faisant briller la beauté de nos valeurs intérieures (*I Co.15:39-44*).

Il fallait expliquer ces choses avant d'en venir au problème crucial de l'élévation de Marie par les hommes. Le fait que la Bible dans son entier, soit "*patriarcale*" et non "*matriarcale*" ne peut convenir à tous. Notamment aux païens, qui ayant abandonné des divinités féminines pour suivre le christianisme, ne retrouvent dans celui-ci aucune équivalence de vénération à une femme. Dans les premiers siècles de l'Eglise, pour remédier à cette situation, des ecclésiastiques qui cherchaient à convertir le plus de monde possible ont **substitué** aux déesses païennes le culte à Marie.

Le rite d'adoration dédié à Marie ne ressort en rien de l'enseignement apostolique, mais a pris sa source directement dans le compromis de l'idolâtrie païenne. Au 4^{ème} siècle, les représentants de l'Eglise officielle, qui n'étaient pas

que des serviteurs de Dieu mais aussi des hommes politiques, ont volontairement officialisé des dogmes hérétiques dans le but de consolider leur pouvoir électoral et gouvernemental. Leur rôle de "*politiciens religieux*" les écarta des réalités bibliques que tout officier du culte se doit de protéger. Préférant les arrangements adroits de la diplomatie sociale, ils ont introduit des "fables chrétiennes" dont beaucoup ont été victimes et le sont encore aujourd'hui. Paul, connaissant la faiblesse de l'homme exhortait son élève Timothée à prêcher la Parole et rien que la Parole. Il savait que les hommes ne supporteraient pas toujours « *la Saine doctrine* », et qu'ils se détourneraient de la vérité pour inventer des croyances (2 Ti.4:2-4). Il nous faut suivre son exemple et résister au courant doctrinal mensonger. Ce n'est pas parce que certains dogmes ont traversé l'histoire du christianisme qu'ils sont authentiques pour autant. L'authentification de la doctrine chrétienne n'est pas validée par l'usure du temps, mais seulement par la Bible.

2 - Immaculée conception.

La doctrine de "*l'Immaculée Conception*", affirme que Marie fut conçue sans péché. Ce dogme fit son apparition dans les Eglises orientales au 5^{ème} siècle. Au 7^{ème} siècle, il s'étendit aux Eglises occidentales. Puis c'est seulement en 1477, qu'un décret fixa sa célébration le 8 décembre. Depuis le 1^{er} siècle, l'Eglise chrétienne fidèle et authentique n'a jamais accepté cet enseignement. Dire que la mère de Jésus serait sans péché, remettrait gravement en cause l'œuvre de salut universel de Christ, sauveur de toute âme. Si un seul mortel n'avait pas de péché à se faire pardonner, alors le ministère de Paul pourrait être remis en question, car il déclare dans l'épître aux Romains : « *Il n'y a point de juste, pas même un seul... Il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul* », « *Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu... la mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché* » (Ro.3:10-12,23 / 5:12). Marie était de constitution humaine et non divine, elle était une mortelle au même titre que vous et moi. Elle avait besoin du sang versé à la croix, car elle aussi fut conçue pécheresse. Lorsque l'ange Gabriel est venu lui annoncer qu'elle avait trouvé grâce auprès de Dieu, et qu'elle donnerait naissance à Jésus, elle dit : « *Je suis la servante du Seigneur* » (Lc.1:38), se déclarant ainsi simple mortelle. Puis dans ce que nous appelons ordinairement le cantique de Marie, elle confessa sa position pécheresse. Elle dira : « *Mon esprit se réjouit en Dieu, mon Sauveur, parce qu'il a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante* » (Lc.1:47-48). Sur ses aveux faits en présence de sa cousine Elisabeth, mère de Jean-Baptiste, il est indéniable de dire que Marie savait qu'elle avait besoin d'un Sauveur.

Après la chute dans le jardin d'Eden, un élément indiscutable nous démontre que Marie ne pouvait être sans péché. Suivons bien la logique des choses ; En parlant de la **postérité** d'Eve, Dieu dit au serpent (à Satan) : « *Celle-ci t'écrasera la tête* » (Ge.3:15). 4000 ans plus tard, la croix fut élevée, au mont Golgotha, donnant ainsi accomplissement à la Parole de Dieu. De la lignée d'Eve, est sorti le Messie qui écrasa la tête du serpent, par la victoire du calvaire. Marie était de la postérité d'Eve. C'est par sa qualité de descendante d'Eve qu'elle donna naissance à Jésus. Etant fille d'Eve, elle fut obligatoirement affectée par le péché. N'est-il pas dit qu'en Adam et Eve, nous sommes tous pécheurs ! (Ro.5:14 / 1 Co.15:22).

Toute la compréhension de la vie de Marie réside dans le fait, que pour nous

sauver Jésus devait s'identifier à la nature humaine. L'épître aux Galates nous rapporte que : « *Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi, afin qu'Il rachetât ceux qui étaient sous la loi* » (*Ga.4:4-5*). Jésus, en nous rachetant de la loi du péché, s'est soumis aux souffrances de ce monde perdu. Il ne pouvait pas être conçu par l'homme pécheur, mais Il pouvait et devait naître et vivre dans un corps semblable à celui du péché. Il s'est soumis et identifié à l'homme dès sa naissance. C'est pourquoi, pour sa venue dans l'humanité, Dieu a choisi une femme de simple nature humaine.

La Bible ne dit nulle part que Marie soit née sans péché. Cette faculté appartient à Christ et à Christ seul (*2 Co.5:21 / Hé.4:15 / 1 Pi.2:22*). Il est le pain de vie, descendu du ciel. Il est l'Agneau, sans tache immolé pour le pardon de nos péchés ; Conçu au milieu des pécheurs, mais séparé du péché car : « *Il nous convenait, en effet, d'avoir un souverain sacrificeur comme Lui, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, et plus élevé que les cieux* » (*Hé.7:26*).

3 - Marie "toujours vierge".

Selon le concile romain de 680, il fut considéré que Marie demeura vierge charnellement et spirituellement durant toute son existence terrestre. Ce concile lui accordera officiellement le titre de : "*Marie toujours vierge, immaculée et bénie*". Pour certains, Marie aurait donc été vierge durant toute sa vie. Permettez-moi de vous dire que cette pensée n'est pas juste. S'il est vrai que Marie fut vierge lorsqu'elle devint enceinte de Christ (*Mt.1:23*), elle ne demeura cependant pas dans cet état durant toute sa vie. Aucun des textes bibliques ne parle de cela. Bien au contraire, nous trouvons, dans le nouveau Testament, des preuves que Marie mena une vie de femme ordinaire, après avoir enfanté Jésus.

Matthieu, dans son Evangile nous donne un détail important. Il dit, en parlant des rapports entre Joseph et Marie : « *Il ne la connut point jusqu'à ce qu'elle eût enfanté un fils, auquel il donna le nom de Jésus* » (*Mt.1:25*). Si Marie était restée vierge, pourquoi ne pas dire que Joseph ne l'a jamais connue ? L'Evangéliste a précisé la locution : « *Jusqu'à* » (Heos / Hos, en grec) pour indiquer qu'après la naissance de Jésus, le couple vécut une vie normale et eut d'autres enfants d'une façon ordinaire, et non surnaturelle, comme ce fut le cas pour le Seigneur.

Luc nous donne également un élément qui a son importance. Il rapporte : « *Le temps où Marie devait accoucher arriva, et elle enfanta son fils premier-né* » (*Lc.2:6-7*). Si Jésus fut le premier-né, cela implique sans aucun détour que Marie eut d'autres enfants.

Marc, Luc, Jean, ainsi que les Actes des Apôtres et deux épîtres de Paul parlent clairement des frères et sœurs de Jésus. Voici ces passages :

- Marc.3:32 : « *La foule était assise autour de Lui, et on Lui dit : Voici, ta mère et tes frères sont dehors et te demandent* » (référence identique dans *Mt.12.46*).
- Marc.6:3 : « *Dans la synagogue...Beaucoup de gens...disaient : N'est-ce pas le charpentier, le fils de Marie, le frère de Jacques, de Joses, de Jude et de Simon ? Et ses sœurs ne sont-elles pas ici parmi nous ?* ».

- Luc.8:19 : « *La mère et les frères de Jésus vinrent le trouver ; Mais ils ne purent l'aborder, à cause de la foule* ».
- Jean.2:12 : « *Après cela, Il descendit à Capernaïum, avec sa mère, ses frères et ses disciples, et ils n'y demeurèrent que peu de jours* ».
- Actes.1:14 : « *Tous d'un commun accord persévéraient dans la prière, avec les femmes, et Marie, mère de Jésus, et avec les frères de Jésus* ».
- 1 Corinthiens.9:5 : « *N'avons-nous pas le droit de mener avec nous une sœur qui soit notre femme, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas ?* ».
- Galates.1:19 : « ... *je ne vis aucun autre des apôtres, si ce n'est Jacques, le frère du Seigneur* ».

Pour annuler ces passages de l'Ecriture, certains ont avancé l'idée qu'il pourrait s'agir de parents, de cousins ou des proches de Jésus. Cette hypothèse ne peut recevoir de validation, car le nouveau Testament utilise d'autres mots spécifiques pour cousin, parent ou proche. Comme par exemple dans Marc.3:21 : « *Les parents (par-ah) de Jésus, ayant appris ce qui se passait...* » ; Luc.2:44 « *(Joseph et Marie) firent une journée de chemin, et Le cherchèrent parmi leurs parents (suggenes) et leurs connaissances (gnostos)* » ; Colossiens 4:10 : « *Aristarque, mon compagnon de captivité, vous salue, ainsi que Marc, le cousin (anepsios) de Barnabas* ». Il est évident que les auteurs de l'Ecriture, dans les passages cités plus haut, ont bien utilisé au sens premier les mots grecs "Adelphos" (frère) et "Adelphe" (sœur). L'Evangile est simple. Ne cherchons pas à le compliquer, mais acceptons-le tel qu'il nous est présenté !

4 - L'Assomption de Marie.

Ceux qui consentent à cette doctrine célébrée le 15 août, pensent que le corps de Marie aurait été emporté au ciel par les anges après sa mort. L'âme de Marie aurait donc récupéré son corps au ciel, lui accordant ainsi une forme de résurrection temporaire et un pouvoir médiateur. Ayant subi des modifications au cours des siècles, la doctrine de l'assomption est en fait complexe et aléatoire. Au 6^{ème} siècle, la croyance parlait de la "*dormition de Marie*" (forme de sommeil glorieux). Ce n'est qu'en 1950 que le credo de l'assomption prit son plein essor.

La théorie de l'assomption qui s'apparente à une forme de résurrection par l'enlèvement du corps, est inspirée non de la Bible, mais d'évangiles apocryphes (*livres douteux qui ne figurent pas dans la Bible*). C'est pourquoi en toute honnêteté, nous ne pouvons lui accorder aucun crédit. S'il fallait prendre en compte les livres apocryphes, l'évangile n'aurait plus aucun sens, car ils se contredisent entre eux. La résurrection des corps et des âmes au ciel n'a pas encore eu lieu. Ce n'est qu'au dernier jour que cela adviendra. Dans l'immédiat, ceux qui sont morts sont dans l'attente de ce glorieux événement. La Bible non apocryphe est formelle à ce sujet (*Jn.5:28-29 ; 6:40 / 1 Th.4:16 / 1 Co.15:37-38*). Nous ne pouvons donc penser que Marie aurait déjà bénéficié de ce miracle, qui ne sera possible que lors de l'enlèvement de l'Eglise pour « *les noces de l'Agneau* » (*Ap.19:9*).

5 - Marie médiatrice.

La question que je voudrais traiter ici est de savoir si nous pouvons et devons prier Marie ? Pour répondre à cette question, nous pouvons examiner l'origine de la prière qui lui est le plus communément adressée. Il s'agit de l'Ave Maria (*Je vous salue Marie ...*). Ceux qui ont officialisé cette prière l'ont fait sur la base de deux textes bibliques. Le premier rapporte les paroles de l'ange Gabriel venu annoncer la naissance du Sauveur : Evènement appelé l'annonciation (*Lc.1:28-38*). Le deuxième fait référence à la salutation qu'Elisabeth adressa à Marie, lorsque cette dernière se rendit chez elle, juste après la visite de l'ange (*Lc.1:42-45*). Ces deux textes nous parlent d'une relation et d'un dialogue qui ont eu lieu lors de la vie physique de Marie, et non après sa mort. Il n'est donc pas juste de s'autoriser à en faire une référence d'intercessions, applicable à une relation avec Marie après sa mort.

De plus l'évangile ne nous enseigne nulle part que la visite de l'ange aurait eu comme objectif de nous inspirer une prière d'adoration. Du reste, il faut préciser que nous n'avons pas le droit de vénérer les anges, pas plus qu'ils n'ont le droit de nous vénérer. Toute adoration ne peut revenir qu'à Dieu et à Dieu seul (*Apo.22:8-9*). L'ange n'a donc pas adressé une prière d'adoration, mais une simple salutation. Ni l'ange ni Elisabeth, dans leur inspiration prophétique de salutation, n'ont indiqué que leurs paroles de bénédiction devaient être interprétées comme une prière "sacrée" laissée pour la postérité.

Si nous avons compris que Marie n'était qu'une simple mortelle, nous comprendrons également que lui adresser des prières est une démarche qui ne peut, ni être bénie, ni être acceptée par Dieu. Et cela pour deux raisons :

1 ➤ Dieu **interdit** la prière aux morts, car les morts ne peuvent pas nous répondre (*De.18:11 / Es.38:11; 18 / Lc.9:60 ; 16:30*). Certains diront : 'Mais alors comment se fait-il que certaines manifestations peuvent se produire lors de prières adressées à Marie ?' L'authenticité d'une expérience, aussi forte soit-elle, ne prouve pas l'identité réelle de la personne invoquée. Rappelons que le diable se déguise. C'est une de ses armes favorites ! Par sa faculté à dissimuler sa véritable identité, il trompe l'humanité et entraîne des foules en enfer. Il va même jusqu'à **usurper** l'identité de Christ (*Mt.24:24-26 / Lc.17:23*). C'est dire si son audace est grande ! La chose est peut-être choquante pour vous, mais c'est pourtant la vérité ! Le livre de l'Ecclésiaste dit formellement : « *Les morts ne savent rien, et il n'y a pour eux plus de salaire, puisque leur mémoire est oubliée. Et leur amour, et leur haine, et leur envie, ont déjà péri ; Et ils n'auront plus jamais aucune part à tout ce qui se fait sous le soleil* » (*Ec.9:5-6*). Si les morts ne peuvent nous répondre, les anges déchus en revanche le peuvent et ne manquent pas de le faire. Paul dira qu'il se peut même qu'un ange vienne nous annoncer un autre Evangile (*Ga.1:8*). Si Dieu permet cette tromperie, c'est tout simplement parce que les hommes ont abandonné **l'obéissance** à la Bible, **Sa Parole**. Si vous éteignez la lampe, qui peut éclairer votre chemin, vous marcherez dans les ténèbres, sans savoir vraiment dans quelle direction vous allez. Marchez donc comme le psalmiste qui disait : « *Ta parole est une lampe à mes pieds, et une lumière sur mon sentier* » (*Ps.119:105*).

2 ➤ De même qu'« *Il n'y a de salut en aucun autre* » qu'en Jésus-Christ (*Ac.4:12*), de même il n'y a d'autre **intermédiaire** entre Dieu et nous que le

Sauveur. Jésus dit : « *Je suis le chemin, la vérité, et la vie. Nul ne vient au Père que par moi* » (Jn.14:6). Rien dans l’Evangile ne nous indique que Marie soit intermédiaire entre nous et Dieu ou nous et Jésus. Il n’est écrit à aucun endroit que nous devons la prier. Nous ne le redirons pas assez ! A aucun moment dans les textes du nouveau Testament, nous ne voyons une quelconque invitation ou incitation à atteindre Dieu ou Jésus par l’intermédiaire de Marie.

Veillons, car l’idolâtrie a toujours été un moyen de perdition, utilisé par Satan pour détourner les coeurs du véritable culte, qui ne doit revenir qu’au seul Dieu unique. Les **vrais adorateurs** sont ceux qui « *adoreront le Père en esprit et en vérité, car ce sont là les adorateurs que le Père demande* » (Jn.4:23). La sainte prière est celle qui est adressée à Dieu par Jésus-Christ (Jn.14:14 ; 15:16 ; 16:23).

Dans son combat contre le paradis, l’enfer voudrait que les serviteurs (et les servantes) du Seigneur soient considérés comme des dieux. Il ne s’agit pas de ne plus avoir de profond respect pour ceux qui portent ou ont porté la Parole, mais il ne faut pas pour autant les **idolâtrer** ! Nous ne connaissons que trop bien ce passage de l’Ecriture, qui nous rapporte que dans leur ignorance, les gens de Lystre appellèrent « *Barnabas Jupiter, et Paul Mercure* » (Ac.14:12).

Lorsque Dieu **oint** une personne de sa puissance, ce n’est que pour sa seule gloire et non pour la gloire des hommes. Je voudrais indiquer ici que le problème des "*reliques humaines*" se trouve directement lié à ce détournement de la foi et de l’adoration pure. Dieu a dit que le corps, dans son entier devait retourner à la poussière (Ge.3:19). Lorsque l’homme cherche à conserver ce qui ne contient plus la vie, il permet à l’ennemi d’utiliser ce support pour agir et transmettre une puissance mystique impure. Celui qui touche à ces choses en mettant en elles sa confiance, enchaîne sans le savoir son âme dans les flammes de l’enfer. Satan aurait bien voulu **diviniser** les reliques du corps de Moïse, entraînant ainsi tout Israël dans le trouble. L’épître de Jude nous rapporte que l’archange Michel contesta avec le diable et lui disputa le corps de Moïse (Jud.1:9). Satan voulait récupérer ce qui restait de Moïse, comme point de contact pour perdre le peuple. Mais l’Eternel enterra son serviteur et « *Personne n’a connu son sépulcre jusqu’à ce jour* » (De.34:6).

Pour conclure, je dirais que le privilège du choix de Dieu sur Marie est un fait indiscutables. Notre sœur Marie reçut la grâce d’une élection unique. Cependant, quelque soit l’excellence de sa grâce, cela ne lui accorde pas une place à côté de Dieu dans nos coeurs.

Marie ne peut intercéder pour nous auprès du Père. Seul, Jésus le fait (Ro.8:34) ! Il est vivant et souverainement établi par Dieu pour sauver, délivrer, guérir et exaucer.

Les Evangiles ne révèlent que très peu de choses sur la vie de Marie. S’il en est ainsi, c’est que nous devons respecter ce silence en ne cherchant pas à tourner nos regards vers celle que nous ne pouvons atteindre, mais que nous verrons un jour dans le royaume des cieux, si nous restons **fidèles**.

Que la paix soit avec vous, et que Dieu vous bénisse.

© Pasteur Daniel Vindigni.

www.salutpourlemonde.com